



Cartographie institutionnelle

ÉVALUATION RAPIDE DES MRV BURKINA FASO



REMERCIEMENTS

Nos sincères remerciements aux autorités du BURKINA FASO pour leur collaboration et leur implication dans ce projet ; notamment le SP-CNDD, la DGEVCC, les ministères sectoriels, l'INSD et les acteurs du milieu du Changement Climatique.

Nos remerciements, vont également au personnel de GGGI: Mallé Fofana, Lamine OUEDRAOGO, Galine YANON, Ouretou Sidibé DIABATE, Siddhartha Nauduri et Gebru Jember Endalew, qui ont été présents par leurs conseils et avis tout au long des étapes de ce projet.

Nous remercions l'équipe de pilotage, ainsi que le Dr. Neya TIGA et M. Babacar SARR, consultants, pour leur engagement et leurs contributions sans commune mesure.

Le projet MRV est soutenu financièrement par le gouvernement suédois, et techniquement par GGGI Burkina Faso, le ministère de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique, l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), le secrétaire permanent du Conseil national du développement durable (SP-CNDD).



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La cartographie institutionnelle du domaine des systèmes de Mesurage, Rapportage et Vérification (MRV) du Burkina Faso fait ressortir, distinctement, les institutions suivantes :

- i. Les entités gouvernantes (le Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable (SP-CNDD) et la Direction Générale de l'Économie Verte et du Changement Climatique (DGEVCC)), points focaux pour tout ce qui a trait au climat et à l'environnement, avec des autorités reconnues au niveau national, pour l'élaboration des rapportages en réponse aux obligations découlant des conventions et autres accords sur le climat.
- ii. Les entités à compétences transversales (Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), Fonds d'Intervention pour l'Environnement (FIE)), dont les compétences sont très peu exploitées pour l'élaboration des obligations de rapportages. Ces entités disposent des arrangements légaux et réglementaires pour remplir leurs mandats dans le cadre d'un système MRV national. Ces deux structures sont sous la tutelle du Ministère de l'Économie des Finances et du Développement (MINEFID).
- iii. Les Ministères sectoriels : ils disposent de Directions Générales spécialisées, chef de file des secteurs et/ou catégories, dépositaires d'une autorité certaine. Elles ont l'influence nécessaire pour impliquer les acteurs sectoriels dans le système MRV national, incluant le partage de données afin de faciliter l'élaboration des IGES. Ces ministères disposent également de Directions des statistiques sectorielles (DSS) au sein des Directions Générales des études et des statistiques sectorielles (DGESS). Ces DGESS

sont en mesure de faire le suivi d'indicateurs climat, ainsi que le suivi de progressions de tous les projets sectoriels. Des Directions Administratives et Financières (DAF) sont également en mesure de suivre les flux monétaires sous la forme de ligne budgétaire sur financement du budget national ou sous la forme de budget de programme pour les ressources extérieures internationales.

- iv. Les acteurs et les fournisseurs devraient être sensibilisés et informés des défis et enjeux climatiques, et des opportunités qui sont disponibles dans les mesures d'atténuation de la CDN, mais surtout sensibilisés au partage de leurs données d'activités, voire à effectuer eux-mêmes les IGES de leur structure.
- v. Les universités et centres de recherches ont les ressources nécessaires pour l'amélioration de la méthodologie et le développement de paramètres spécifiques au pays.
- vi. Les PTFs apportent un financement à certains projets et contribuent techniquement au développement de compétences locales.

Toutes les institutions nécessaires à un système MRV efficace sont présentes et remplissent leur mandat dans l'organisation socio-économique du Burkina Faso, mais ces institutions sont plus ou moins cloisonnées et, par conséquent, coopèrent et communiquent peu entre elles.

Le pays gagnerait à formaliser les arrangements institutionnels nécessaires et à élargir la structure gouvernante avec des représentants de chaque groupe.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé exécutif	3
Liste des figures	5
Liste des tableaux	5
Acronymes	6

1

CARTOGRAPHIE INSTITUTIONNELLE MÉTHODES ET APPROCHES

8

2

INSTITUTIONS À ACTIVITÉS TRANSVERSALES

9

2.1 L'exécutif	9
2.2 Les entités gouvernantes	9
2.3 Les entités à compétences centralisées	10

3

LES SECTEURS ÉCONOMIQUES

11

3.1 Le secteur Énergie	11
3.2 Le secteur PIUP	12
3.3 Le secteur AFAT	13
3.4 Le secteur des déchets	13

4

LA CARTOGRAPHIE DES INSTITUTIONS

15

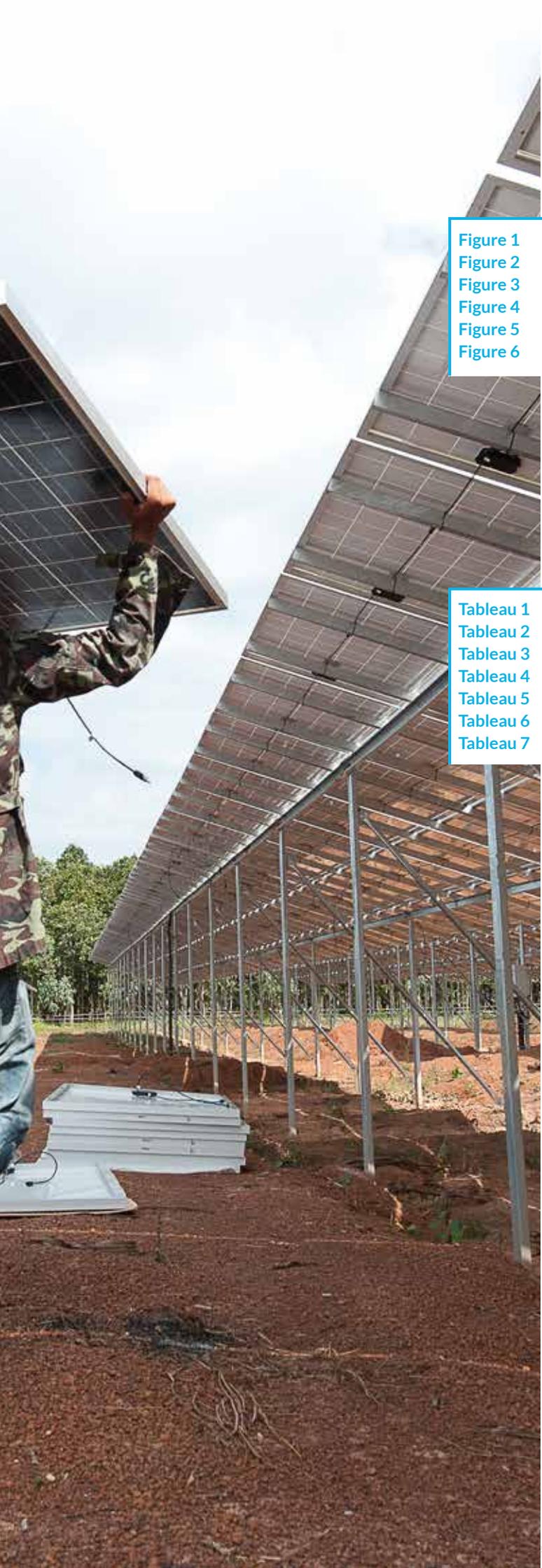
5

CONCLUSION

17

Annexe 1 Liste des Parties Prenantes	18
Annexe 2 Questions	23





LISTE DES FIGURES

Figure 1	Les Interactions lors l'élaboration de l'IGES 2019	10
Figure 2	Les parties prenantes du secteur Énergie	12
Figure 3	Les parties prenantes du secteur PIUP	12
Figure 4	Les parties prenantes du secteur AFAT	13
Figure 5	Les parties prenantes du secteur des Déchets	14
Figure 6	La cartographie des systèmes MRV du Burkina Faso	16

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Liste des entités gouvernantes	18
Tableau 2	Liste des entités a compétences centralisées	18
Tableau 3	Liste des Ministères sectoriels	19
Tableau 4	Liste des points focaux du Burkina Faso	20
Tableau 5	Liste des universités et centres de recherches	20
Tableau 6	Liste des PTF	21
Tableau 7	Questions soulevées	23

ACRONYMES

AFAT	Agriculture Foresterie Affectation des Terres	DGEC	Direction Générale de l'Énergie Conventiennelle
AFD	Agence Française de Développement	DGEF	Direction Générale des Eaux et Forêts
AGRHYMET	Centre régional pour l'Agriculture, l'Hydrologie et la Météorologie	DGESS	Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles
ASEA	Agri-consulting Europe SA (secteur privé)	DGEVCC	Direction Générale de l'Économie Verte et du Changement Climatique
ASDI	Agence Suédoise de développement et de coopération internationale	DG & Dd	Direction Générale et Direction Décentralisées
BAD	Banque Africaine de Développement	DGM	Direction Générale des Mines
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement	DGPA	Direction Générale de la Production Animale
BMU	German Federal Ministry for the Environment, Nature Conservation, and Nuclear Safety	DGPE	Direction Générale de la Préservation de l'Environnement
BUNASOL	Bureau national des Sols	DGPV	Direction Générale des Productions Végétales
CBIT	Capacity building Initiatives for Transparency	DGRS	Direction Générale de la Recherche Scientifique
CC	Changement Climatique	DGSp	Direction Générale Spécialisée
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique	DGTTM	Direction Générale des Transports Terrestres et Maritimes
CDN	Contribution Déterminée au niveau National	ECC	Entité à Compétence Centralisée
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest	EG	Entité Gouvernante
CG-DD	Commissariat Général du Développement Durable	EPE	Établissement Public de l'État
CILSS	Comité inter-État de lutte contre la Sécheresse au Sahel	Exec	Exécutif
CNAN-CC	Comité Nationale de l'Assemblée Nationale sur le Changement Climatique	FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
CRTC	Centre et Réseau des Technologies Climatiques	FVC	Fonds Vert pour le Climat
CSP-E&DD	Conseiller Spécial du Président pour l'Environnement et le Développement Durable	FIDA	Fonds international de Développement Agricole
CSP-DD	Conseiller Spécial du Président pour les Objectifs du Développement Durable	FIE	Fonds d'Intervention pour l'Environnement
DAF	Direction de l'Administration et des Finances	GGGI	Global Green Growth Institute
DANIDA	Agence danoise pour le développement international	GIEC	Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'évolution du Climat
DGA	Direction Générale de l'Assainissement	GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
DGAHC	Direction Générale de l'Architecture, de l'Habitat et de la Construction	Gouv-DR	Gouvernance du développement rural
DGC	Direction Générale du Commerce	IGB	Institut Géographique du Burkina
DGCOOP	Direction Générale de la Coopération	IGES	Inventaires de gaz à effet de serre
DGD	Direction Générale de la Décentralisation	INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
DGDI	Direction Générale du Développement Industriel	IPP	Independent Power Producer
		KFW	Kreditanstalt für Wiederaufbau
		MAAH	Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles

MATDCS	Ministère de l'Administration Territoriale de la Décentralisation et de la Cohésion Sociale
MCIA	Ministère du Commerce de l'Industrie et de l'Artisanat
ME	Ministère de l'Énergie
MEA	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement
MESRSI	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
MEEVCC	Ministère de l'Environnement de l'Économie Verte et du Changement Climatique
MI	Ministère des Infrastructures
MINEFID	Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement
MMC	Ministère des Mines et des Carrières
MRAH	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
MRV	Mesure Rapportage et Vérification
MTMUSR	Ministère des Transports de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière
MUH	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat
ODD	Objectif du Développement Durable
ONDD	Observatoire National du Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PIUP	Procédés industriels et utilisations des produits
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PTF	Partenaire Technique et Financier
REDD+	Initiative internationale et transnationale lancée en 2008. Elle vise à lutter contre le réchauffement climatique provoqué par les émissions de gaz à effet de serre induites par la dégradation, destruction et fragmentation des forêts.
SE-FVC	Secrétariat exécutif pour le fonds vert climat
SNV	Organisation de développement international à but non lucratif, établie aux Pays-Bas
SODIGAZ	Société de Distribution de Gaz Africain
SONABEL	Société Nationale d'Électricité du Burkina Faso
SONABHY	Société Nationale Burkinabé des Hydrocarbures

SP-CNDD	Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable
Tree Aid	Organisation internationale de développement qui se concentre sur la libération du potentiel des arbres pour réduire la pauvreté et protéger l'environnement en Afrique. Il s'agit d'un organisme de bienfaisance enregistré au Royaume-Uni
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
USAID	US Agency for International Development
U&CR	Universités et Centres de Recherches



CARTOGRAPHIE INSTITUTIONNELLE MÉTHODES ET APPROCHES

La cartographie des institutions (ou cartographie institutionnelle) fait référence à une approche méthodologique qui tente de conceptualiser les relations institutionnelles dans un contexte particulier, à un moment particulier, en ayant comme objectifs une efficacité relationnelle inclusive et une synergie améliorée.

Nous avons regroupé les parties prenantes, selon leurs domaines de compétences, et les secteurs d'activités économiques dans lesquels elles sont impliquées ; afin de pouvoir les représenter graphiquement avec plus de clarté, et améliorer la compréhension des relations existantes ou futures, dans un cadre amélioré.

Les différents regroupements sont les suivants :

- i. Exécutif (Exec) ;
- ii. Entité gouvernante (EG) ;
- iii. Entité à compétence centralisée (ECC) ;
- iv. Direction Générale spécialisée (DGSp) ;
- v. Direction Générale et Direction décentralisée (DG&Dd) ;
- vi. Acteur ;
- vii. Fournisseur ;
- viii. Organisation Non Gouvernementale (ONG) ;
- ix. Université et centre de recherche (U&CR) ;
- x. Partenaire au développement portant assistance technique et/ou financière (PTF).

Les définitions des regroupements sont les suivantes :

- i. Exécutif : Fonctions au niveau de la Présidence ou de la Primature dont les activités sont liées à la problématique du changement climatique ;

- ii. Entité(s) gouvernante(s) : Elles ont la responsabilité d'organiser, de diriger et de coordonner les activités relatives aux engagements du pays en ce qui concerne le climat ;
- iii. Entité(s) à compétences centralisées (ECC) : Elles ont des compétences techniques spécialisées qui s'appliquent à tous les secteurs économiques du pays ;
- iv. Directions Générales spécialisées (DGSp) : Présentes dans les ministères sectoriels, leurs responsabilités fonctionnelles s'appliquent aux activités économiques sectorielles ;
- v. Directions Générales et Directions déconcentrées (DG&Dd) : Elles sont présentes dans tous les ministères, ayant des responsabilités similaires ;
- vi. Acteurs : Parties prenantes dont les activités sont sources d'émissions ou d'absorption de GES, parmi les acteurs on distingue également des Associations et/ou syndicats et/ou coopératives d'acteurs ayant des activités économiques identiques ou similaires ; ces différents groupes associatifs sont classés sous la dénomination « Regroupement ... » ;
- vii. Fournisseurs : Ils ont le monopole ou le quasi-monopole de la fourniture de la matière première aux acteurs ou aux distributeurs ;
- viii. Organisations Non Gouvernementales (ONG) : les associations à but non lucratif, d'intérêt public, qui ne relèvent ni de l'État ni d'institutions internationales ;
- ix. Universités et centres de recherches (U&CR) ;
- x. Partenaires au développement portant assistance technique et/ou financière (PTF).

Note: Dans le cadre de ce rapport les termes suivants sont synonymes d'institutions : les parties prenantes ; les acteurs ; fournisseurs ; entités ; structures ; les ministères, leurs directions, et leurs structures rattachées, etc.



INSTITUTIONS À ACTIVITÉS TRANSVERSALES

Dans le cadre des systèmes MRV, les institutions à activités transversales sont celles qui interviennent dans l'ensemble des secteurs économiques.

2.1 L'exécutif

Au sommet de l'état, à la présidence, on constate les fonctions de Conseiller Spécial du Président chargé de l'Environnement et du Développement Durable (CSP-E&DD) et celle de Conseiller Spécial du Président chargé des Objectifs du Développement Durable (CSP-ODD)

Au sein de la Primature, on constate l'existence de trois structures qui sont :

- i. Le secrétariat exécutif pour le fonds vert climat (SE-FVC) ;
- ii. Le département de la gouvernance du développement rural (Gouv-DR) ; et

- iii. Le Commissariat Général du Développement Durable (CG-DD).

Il nous a été fait mention à l'Assemblée Nationale, du Comité National de l'Assemblée Nationale sur le Changement Climatique (CNAN-CC).

QUESTION 1 : Quelles sont les structures / fonctions / responsabilités qui existent au sein de la Présidence, de la Primature et de l'Assemblée Nationale qui traitent des défis du changement climatique ?

2.2 Les entités gouvernantes

Les entités gouvernantes sont des institutions étatiques clés au niveau central qui gèrent, dirigent et coordonnent l'ensemble des activités du gouvernement dans le cadre des conventions, accords et protocoles sur le climat.

Au Burkina Faso, les entités gouvernantes sont le SP-CNDD et la DGEVCC toutes deux rattachées au MEEVCC.

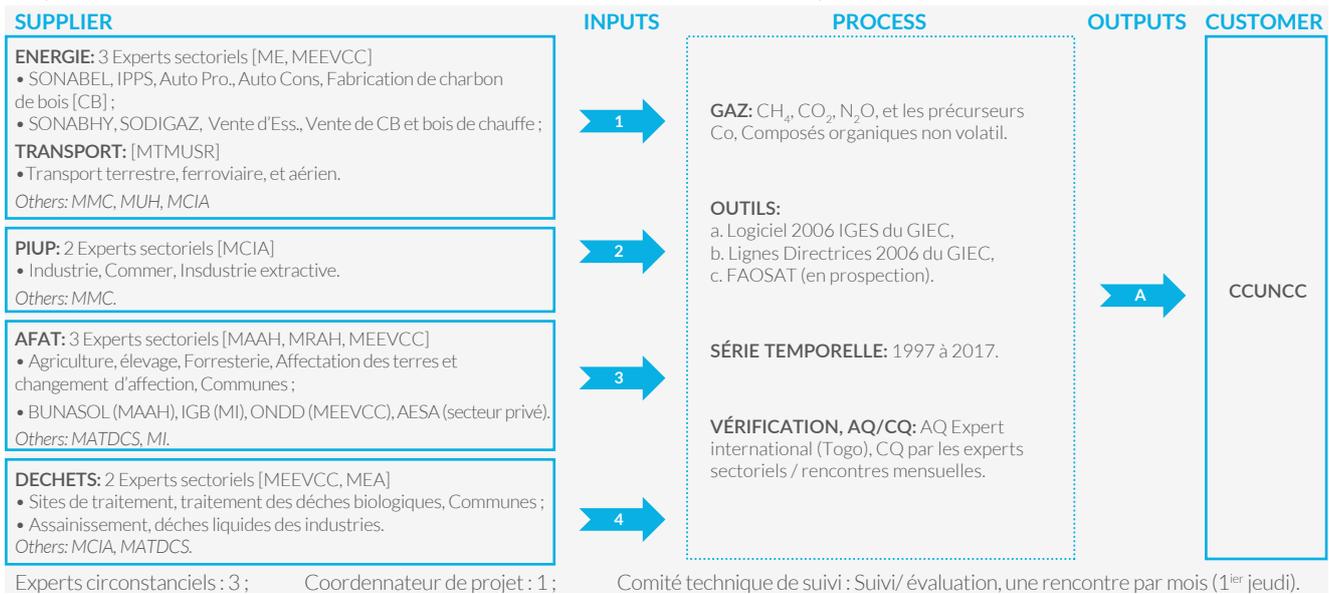
La DGEVCC coordonne des activités liées à la REDD+ et contribue aux obligations de rapportage.

Le SP-CNDD a pour mandat la planification, la coordination et la mise en oeuvre de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC), notamment les obligations de rapportage.

La figure ci-dessous nous montre les structures impliquées et les relations existantes lors de l'élaboration de l'IGES 2019, sous la gouvernance du SP-CNDD :

FIGURE 1 Les Interactions lors l'élaboration de l'IGES 2019

Etapes de l'élaboration de l'IGES 2019 : 1. Recherche de financement, 2. Recrutement des experts, 3. Atelier de lancement (PTAB, feuille de route).



2.3 Les entités à compétences centralisées

Parmi les entités à compétences centralisées, on distingue les institutions étatiques suivantes :

- i. La Direction Générale de la Coopération (DGCOOP) ;
- ii. Le Fonds d'Intervention pour l'Environnement (FIE) ;
- iii. L'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD).

La DGCOOP coordonne la recherche de financement et organise les négociations dans le cadre des relations de coopération économique, technique et financière.

Elle assure la gestion des relations de coopération économique, technique et financière avec les PTFs et les ONG. Elle est également chargée d'informer, de coordonner, d'orienter et de faciliter l'exécution des actions des ONG et Associations qui interviennent au Burkina Faso. La DGCOOP est sous la tutelle du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement (MINEFID).

Le FIE est un outil financier répondant aux enjeux environnementaux du pays ; ayant pour vocation la mobilisation des financements nationaux supplémentaires, ainsi que des fonds extérieurs complémentaires, liés à l'environnement, à la gestion durable des ressources naturelles et aux changements climatiques. Le FIE a un statut

d'établissement public de l'État (EPE), classé dans la catégorie des Fonds d'État. Il est sous la tutelle technique du Ministère de l'Environnement de l'Économie Verte et du Changement Climatique (MEEVCC) et la tutelle financière du MINEFID.

L'INSD est chargé de la mise en place d'un système national intégré pour la collecte des statistiques économiques, démographiques, sociales, et environnementales ; par l'exploitation des données en provenance du secteur public et du secteur privé.

Il est sous la tutelle du MINEFID.

L'INSD est la seule institution étatique habilitée, par un cadre légal et réglementaire, à collecter des données en provenance des secteurs public et privé.

QUESTION 2 : Comment le FIE s'assure de la distribution des fonds aux ayant droits (ministères sectoriels et autres) ?

QUESTION 3 : Comment et qui effectue le suivi évaluation (différents niveaux de contrôles et de vérifications) de l'utilisation des fonds par les projets financés ?

Note: Les autres entités sont traitées dans les secteurs économiques, paragraphe 3.



LES SECTEURS ÉCONOMIQUES

3.1 Le secteur Énergie

Dans le secteur de l'énergie, on distingue deux catégories principales sources d'émissions de GES : les combustions stationnaires et les combustions mobiles.

Dans la catégorie des combustions stationnaires, qui correspondent principalement à la production d'électricité et de chaleur, les acteurs sont : la Société Nationale d'Électricité du Burkina Faso (SONABEL), les producteurs indépendants d'électricité (les IPP), les auto producteurs (les industries extractives et autres industries), les auto consommateurs (commerce et habitat) et ceux qui ont pour activité la fabrication du charbon de bois.

Dans la catégorie combustion mobile (transport), les acteurs sont : les poids (Pds.) lourds, les automobiles, les motocyclettes, le transport ferroviaire, et le transport aérien.

L'ensemble des acteurs du secteur énergie sont approvisionnés en combustible par les fournisseurs. On dénombre parmi ces derniers : La Société Nationale Burkinabé des Hydrocarbures (SONABHY), la Société de Distribution de Gaz Africain (SODIGAZ), les stations d'essence, le marché parallèle d'essence (pour les motocyclettes) et les vendeurs de charbon de bois et de bois de chauffe.

Les ministères et les directions ci-après sont impliqués dans ce secteur :

- i. Le Ministère de l'Énergie (ME) avec la Direction Générale de l'Énergie Conventionnelle (DGEC), la DGESE et la DAF ;
- ii. Le Ministère des Mines et des Carrières (MMC) et ses directions suivantes : DGM, DGESE, et DAF ;
- iii. Le Ministère des Transports de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière (MTMUSR) par le biais des directions suivantes : la Direction Générale des Transports Terrestres et Maritimes (DGTMM), la DGESE, et la DAF ;
- iv. Le MEEVCC par le biais de la DGEF, la DGESE et la DAF ;
- v. Le Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, par le biais de la Direction Générale de l'Architecture, de l'Habitat et de la Construction (DGAHC), la DGESE, et la DAF ; et
- vi. Le Ministère du Commerce de l'Industrie et de l'Artisanat (MCIA), avec les directions de la Direction Générale du Développement Industriel (DGI), la Direction Générale du Commerce (DGC), la DGESE et la DAF.

Les données primaires de ce secteur sont disponibles au niveau des acteurs et fournisseurs, mais également au niveau des DAF sectoriels. Les données secondaires (si elles existent) devraient-elles être disponibles au niveau des DGESE.

Les services des douanes constituent une source appréciable de données, pas seulement pour le secteur énergie mais également pour le PIUP.

FIGURE 2 Les parties prenantes du secteur Énergie

	ENERGIE (Combustion stationnaire)	TRANSPORT (Combustion mobile)	
LES ACTEURS	<ul style="list-style-type: none"> • SONABEL • IPPs • Auto Pro. • Auto Cons. • Fab. Charbon de bois (CB) 	<ul style="list-style-type: none"> • Pds. Lourds • Auto & Motos • Tra. Ferr. • Tra. Aer. 	
LES FOURNISSEURS	<ul style="list-style-type: none"> • [MCIA]: SONABHY, SODIGAZ, Sta. d'Ess.; Marché // d'Ess; Vdr. Charbon de Bois & Bois de chauffage 		
LES INSTITUTIONS ÉTATIQUES	<p>ME</p> <ul style="list-style-type: none"> • DGEC • DGESS • DAF <p>MMC</p> <ul style="list-style-type: none"> • DGM • DGESS • DAF 	<p>MEEVCC</p> <ul style="list-style-type: none"> • DGEF • DGESS • DAF <p>MUH</p> <ul style="list-style-type: none"> • DGAHC • DGESS • DAF 	<p>MTMUSR</p> <ul style="list-style-type: none"> • DGTMM • DGESS • DAF <p>MCIA</p> <ul style="list-style-type: none"> • DGDI, & • DGC • DGESS • DAF

Acronymes : Aer. : Aérien ; DAF : Direction de l'Administration et des Finances ; DGC : Direction Générale du Commerce ; DGDI : Direction Générale du Développement Industriel ; DGEC : Direction Générale de l'Energie Conventioennelle ; DGESS : Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles ; DGAHC : Direction Générale de l'Architecture, de l'Habitat et de la Construction ; DGM : Direction Générale des Mines ; Ess. : Essence ; Fab. : Fabrication ; Ferr. : Ferroviaires ; DGTMM : Direction Générale des Transports Terrestres et Maritimes ; IPP : Independent Power Producers ; MCIA : Ministère du Commerce de l'Industrie et de l'Artisanat ; ME : Ministère de l'Energie ; MEEVCC : Ministère de l'Environnement de l'Economie Verte et du Changement Climatique ; MMC : Ministère des Mines et des Carrières ; MTMUSR : Ministère des Transports de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière ; MUH : Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat ; Sta. : Station ; Tra. : Transport ; Vdr. : Vendeur

3.2 Le secteur PIUP

Le secteur PIUP est source d'émissions de GES par la transformation de matériaux, chimiquement ou physiquement (procédés industriels) et par l'utilisation de GES (utilisation de produits) dans des applications (les réfrigérateurs, les mousses, les aérosols, etc.).

Les acteurs sont principalement les industries extractives, les autres industries, les commerces et l'habitat (les données de l'habitat étant très disséminées, il sera plus facile d'obtenir des données relatives à l'utilisation des produits au niveau des

commerces et/ou des services de douane). Parmi ces acteurs se trouvent également souvent, les fournisseurs.

Les ministères et les directions impliqués dans ce secteur sont :

- i. Le Ministère du Commerce de l'Industrie et de l'Artisanat (MCIA), par le biais des directions de la DGDI, la DGC, la DGESS et la DAF ;
- ii. Le Ministère des Mines et des Carrières (MMC) et ses directions suivantes : la DGM, la DGESS et la DAF.

FIGURE 3 Les parties prenantes du secteur PIUP

	PIUP
LES ACTEURS ET FOURNISSEURS	<ul style="list-style-type: none"> • Industrie • Commerce • Ind. Extractive
LES INSTITUTIONS ÉTATIQUES	<p>MCIA</p> <ul style="list-style-type: none"> • DGDI & • DGC • DGESS • DAF <p>MMC</p> <ul style="list-style-type: none"> • DGM • DGESS • DAF

Acronymes : DAF : Direction de l'Administration et des Finances ; DGC : Direction Générale du Commerce ; DGESS : Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles ; DGDI : Direction Générale du Développement Industriel ; DGM : Direction Générale des Mines ; Ind. : Industrie ; MCIA : Ministère du Commerce de l'Industrie et de l'Artisanat ; MMC : Ministère des Mines et des Carrières ; PIUP : Procédés Industriels et Usage des Produits

3.3 Le secteur AFAT

Le secteur AFAT regroupe l'Agriculture, l'Élevage, l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres, et la Foresterie.

Les acteurs de ce secteur sont les agriculteurs, les éleveurs, les exploitants forestiers, et leurs regroupements (Associations / Coopératives / Syndicats).

Les détenteurs des données sont des structures telles que : le Bureau national des Sols (BUNASOL), l'Institut Géographique du Burkina (IGB), et l'observatoire du Développement Durable (ONDD) ; l'AESA étant du secteur privé.

Les institutions étatiques impliquées dans ce secteur sont :

- iii. Le Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles (MAAH), avec la Direction Générale de la Production Végétale (DGPV), la DGESS, la DAF, et BUNASOL ;

- iv. Le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MRAH), avec la Direction Générale de la Production Animale (DGPA), la DGESS, et la DAF ;
- v. Le MEEVCC, par le biais de la Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEF), la DGESS, la DAF, et l'ONDD ;
- vi. Le Ministère de l'Administration Territoriale de la Décentralisation et de la Cohésion Sociale (MATDCS), par le biais des communes, de la Direction Générale de la Décentralisation (DGD), de la DGESS, et la DAF ;
- vii. Le Ministère des Infrastructures (MI), par le biais de l'IGB, la DGESS et la DAF.

FIGURE 4 Les parties prenantes du secteur AFAT

	AFAT		
LES ACTEURS	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculteurs • AfdT & Chgt d'Aff. / Communes 	<ul style="list-style-type: none"> • Éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Forestiers
LES FOURNISSEURS ET DÉTENTEURS DE DONNÉES	<ul style="list-style-type: none"> • BUNASOL (MAAH) • IGB (MI) • AESA (secteur privé) 	<ul style="list-style-type: none"> • ONDD (MEEVCC) 	
LES INSTITUTIONS ÉTATIQUES	<p>MAAH</p> <ul style="list-style-type: none"> • DGPV • DGESS • DAF <p>MATDCS</p> <ul style="list-style-type: none"> • DGD • DGESS • DAF 	<p>MRAH</p> <ul style="list-style-type: none"> • DGPA • DGESS • DAF <p>MI</p> <ul style="list-style-type: none"> • DGESS • DAF 	<p>MEEVCC</p> <ul style="list-style-type: none"> • DGEF • DGESS • DAF

Acronymes : ASEA : Agri consulting Europe SA ; AFAT : Agriculture Foresterie et Autres Affectation des Terres ; AfdT : Affectation des Terres ; Chgt d'Aff. : Changement d'Affectation ; DAF : Direction de l'Administration et des Finances ; DGEF : Direction Générale des Eaux et des Forêts ; DGESS : Direction Générale des E tudes et des Statistiques Sectorielles ; DGPA : Direction Générale de la Production Animale ; DGPV : Direction Générale de la Production Végétale ; IGB : L'Institut Géographique du Burkina ; MAAH : Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles ; MATDCS : Ministère de l'Administration Territoriale de la Décentralisation et de la Cohésion Sociale ; MEEVCC : Ministère de l'Environnement de l'Economie Verte et du Changement Climatique ; MRAH : Ministère des Ressources Animales et Halieutiques ; MI : Ministère des Infrastructures ; ONDD : L'Observatoire Nationale du Développement Durable

3.4 Le secteur des déchets

Le secteur des déchets comprend :

- i. Le traitement des déchets solides ;
- ii. Le traitement des déchets biologiques ;
- iii. La combustion à l'air libre des déchets ; et
- iv. Le traitement et rejets des eaux usées.

Les acteurs de ce secteur sont : les sites de traitements des déchets solides, le traitement des déchets biologiques, les communes, les infrastructures d'assainissement, et les traitements / rejets des déchets liquides des agro-industries.

Dans ce secteur les communes et les Directions Générales spécialisées détiennent les informations du milieu.

Les institutions étatiques impliquées sont :

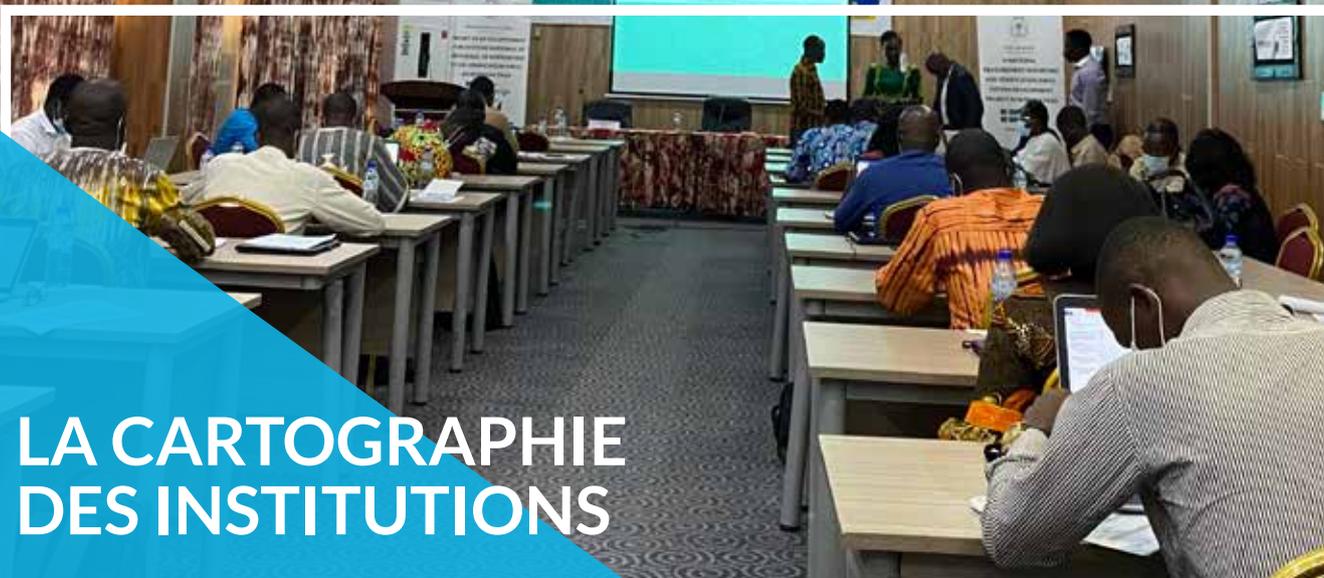
- i. Le MEEVCC, par le biais de la DGPE, la DGESS, et la DAF ;
- ii. Le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (MEA), par le biais de la Direction Générale de l'Assainissement (DGA), la DGESS et la DAF ;
- iii. Le Ministère du Commerce de l'Industrie et de l'Artisanat (MCIA), par le biais de la Direction Générale du Développement Industriel (DGDI), la DGESS, et la DAF ;
- iv. Le Ministère de l'Administration Territoriale de la Décentralisation et de la Cohésion Sociale (MATDCS), par le biais de l'implication des communes, de la DGD, de la DGESS, et de la DAF.

FIGURE 5 Les parties prenantes du secteur des Déchets

	DÉCHETS		
LES ACTEURS	<ul style="list-style-type: none"> • SdT • Communes 	<ul style="list-style-type: none"> • Tbio • Ass 	<ul style="list-style-type: none"> • DL AgroInd
LES INSTITUTIONS ÉTATIQUES	<p>MEEVCC</p> <ul style="list-style-type: none"> • DGPE • DGESS • DAF <p>MATDCS</p> <ul style="list-style-type: none"> • DGD • DGESS • DAF 	<p>MEA</p> <ul style="list-style-type: none"> • DGA • DGESS • DAF 	<p>MCIA</p> <ul style="list-style-type: none"> • DGDI • DGESS • DAF

Acronymes : AgroInd : Agro Industriel ; Ass : Assainissement ; DAF : Direction de l'Administration et des Finances ; DGA : Direction Générale de l'Assainissements ; DGD : Direction Générale de la Décentralisation ; DGDI : Direction Générale du Développement Industriel ; DGESS : Direction Générale des E tudes et des Statistiques Sectorielles ; DGPE : Direction Générale de la P réservation de l'Environnement ; DL : Déchets Liquides ; MATDCS : Ministère de l'Administration Territoriale de la Décentralisation et de la Cohésion Sociale ; MCIA : Ministère du Commerce de l'Industrie et de l'Artisan ; MEA : Ministère de l'eau et de l'Assainissement ; MEEVCC : Ministère de l'Environnement de l'Economie Verte et du Changement Climatique ; SdT : Sites de Traitement ; Tbio : Traitement biologique.





LA CARTOGRAPHIE DES INSTITUTIONS

La figure ci-dessous est une illustration de la cartographie des institutions des systèmes MRV du Burkina.

On distingue du haut vers le bas, au niveau exécutif :

- i. La Présidence : Le Conseiller Spécial du Président chargé de l'Environnement et du Développement Durable (CSP-E&DD) et le Conseiller Spécial du Président chargé des Objectifs du Développement Durable (CSP-ODD) ;
- ii. La Primature : Le secrétariat exécutif pour le fonds vert climat (SE-FVC), le département de la gouvernance du développement rural (Gouv-DR), et le Commissariat Général du Développement Durable (CG-DR) ; et
- iii. L'Assemblée Nationale : Le Comité Nationale sur le Changement Climatique (CNAN-CC).

Viennent ensuite les entités gouvernantes le SP-CNDD et la DGEVCC ; suivies des entités à compétences centralisées, la DGCOOP et l'INSD. Il est à noter que ces deux entités sont sous la tutelle du MINEFID. Le FIE est sous la double tutelle du MEEVCC pour l'aspect technique et le MINEFID pour l'aspect des finances.

Le FIE, réceptacle des fonds, est supposé les redistribuer aux DAF des ministères sectoriels ; c'est ce qui est représenté par la ligne à tirets bleus, partant du FIE, en direction des DAF.

QUESTION 4 : Reste à confirmer sous quelle forme ces attributions de financement se font. Est-ce par le biais des lignes budgétaires ou par allocation dans les budgets programmes CDN ?

Le deuxième aspect concerne le système (MRV) de suivi et évaluation du FIE et des structures bénéficiaires, et quels sont les arrangements institutionnels mis en place pour assurer la performance et la durabilité des relations entre le FIE et les structures bénéficiaires.

Du point de vue de la collecte de données pour l'IGES et/ou autres informations requises pour répondre aux obligations de rapportage de la CCNUCC ; le SP-CNDD, suite à la mise en place d'une structure opérationnelle de projet, entre en contact avec les structures impliquées (Ministères sectoriels et/ou acteurs des secteurs respectifs), par le biais des membres de ladite structure opérationnelle de projet pour la collecte et le traitement des données. Cette relation est représentée au niveau de la figure ci-dessous par la flèche noire partant des entités gouvernantes aux Directions Générales spécialisées.

En haut à droite de la figure, se trouve l'INSD. Cette structure est la seule, par l'existence d'un cadre légal et réglementaire, habilitée à collecter des données nationales provenant autant du secteur public, que du secteur privé à des fins d'analyses statistiques. Les lignes pleines vertes indiquent les sources potentielles de données primaires, tandis que les lignes pointillées indiquent les sources potentielles de données secondaires.

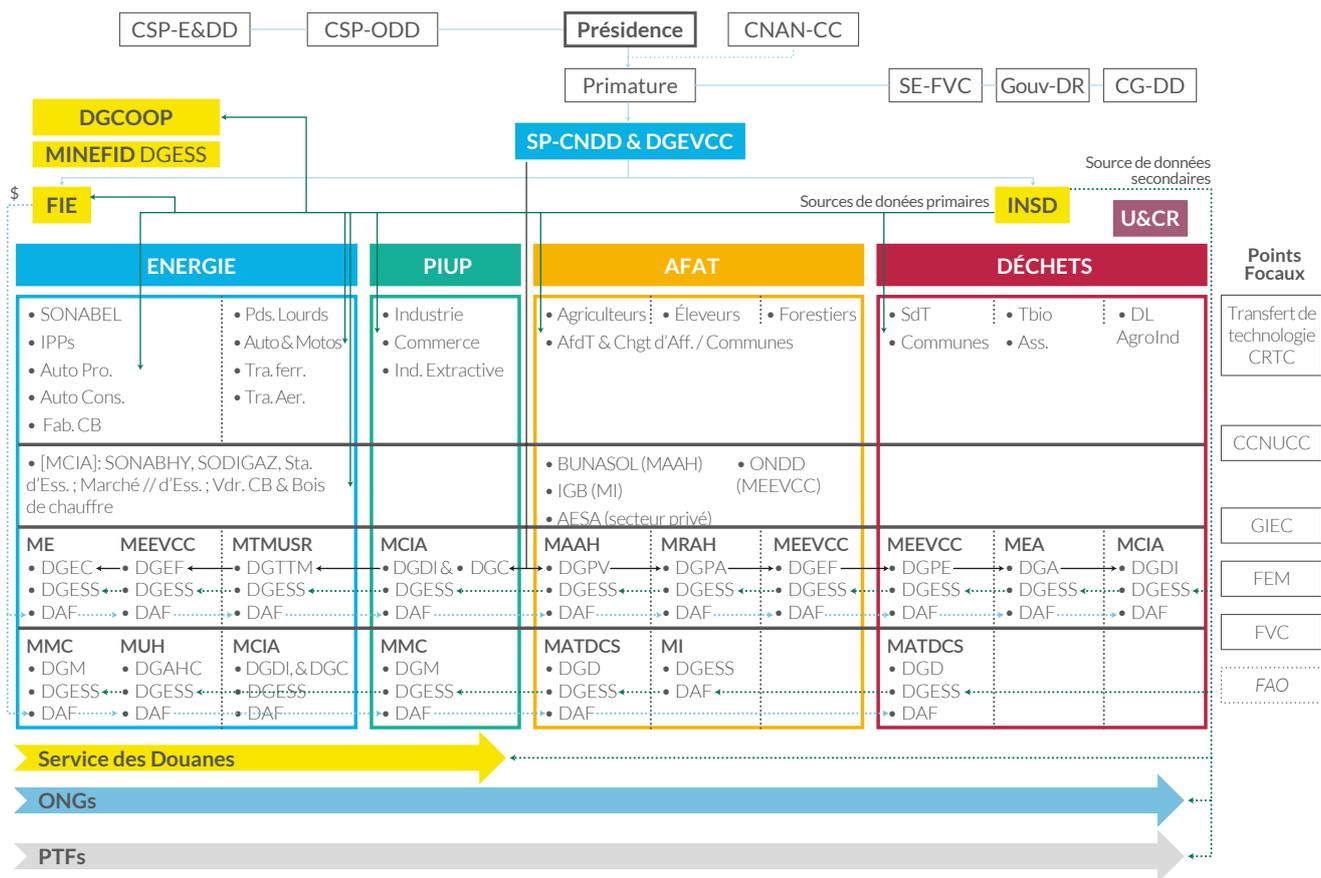
De ce fait, l'INSD a l'habilitation nécessaire pour la collecte des données nécessaires à des fins d'obligations de rapportage dans le cadre du changement climatique, ainsi que pour faire le suivi des indicateurs de performances de l'État du Burkina.

Au niveau des ministères sectoriels, les DAF et les DGESS sont en mesure de collecter et traiter des données climatiques au besoin.

Afin d'améliorer les méthodologies des inventaires et les traitements des données, les Universités et Centres de Recherches (U&CR) peuvent apporter leurs contributions.

Deux structures de support, les PTF et les ONG sont également en mesure de fournir des données et d'apporter leurs contributions techniques et/ou financières.

FIGURE 6 La cartographie des systèmes MRV du Burkina Faso



Acronymes: Aer. : Aérien ; AESA : Agriconsulting Europe SA ; AFAT : Agriculture, Foresterie, et Affectation des Terres ; AfdT & Chgt d'Aff. : Affectation des terres et changement d'affectation ; Agrolnd : Agro industrie ; Ass. : Assainissement ; Cons. : Consommateur ; CB : Charbon de bois ; CCNUCC : Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique ; CGDD : Commissariat Général du Développement Durable ; CNANCC : Comité Nationale de l'Assemblée Nationale sur le Changement Climatique ; CRTCC : Centre et Réseau des Technologies Climatiques ; CSP E&DD : C onseiller Spécial du Président pour l'Environnement et le Développement Durable ; CSPODD : Conseiller Spécial du Président pour les Objectifs du Développement Durable ; DAF : Direction de l'Administration et des Finances ; DGA : Direction Générale de l'Assainissement ; DGC : Direction Générale du Commerce ; DGCOOP : Direction Générale de la Coopération ; DGECC : Direction Générale de l'Énergie Conventiennelle ; DGEF : Direction Générale des Eaux et Forêts ; DGECC : Direction Générale des Eaux et Forêts ; DGECC : Direction Générale de l'Architecture, de l'Habitat, et de la Construction ; DGD : Direction Générale de la Décentralisation ; DGD : Direction Générale du Développement Industriel ; DGEF : Direction Générale des Eaux et Forêts ; DGECC : Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles ; DGM : Direction Générale des Mines ; DGPA : Direction Générale de la Production Animale ; DGPE : Direction Générale de la Préservation de l'Environnement ; DGPV : Direction Générale de la Production Végétale ; DGTTM : Direction Générale des Transports Terrestres et Maritimes ; Ess. : Essence ; Fab. : Fabrication ; FAO : Food and Agriculture Organization ; FEM : Fonds pour l'Environnement Mondial ; Ferr. : Ferroviaire ; FIE : Fonds d'Intervention pour l'Environnement ; FVC : Fonds Vert pour le Climat ; GIEC : Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'évolution du Climat ; Gouv DR : Gouvernance du développement rural ; IGB : Institut Géographique du Burkina ; Ind. : Industrie ; INSD : Institut National de la Statistique et de la Démographie ; IPP : Independent Power Producers ; MAAH : Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro agricoles ; MATDCCS : Ministère de l'Administration Territoriale de la Décentralisation et de la Cohésion Sociale ; MCIA : Ministère du Commerce de l'Industrie et de l'Artisanat ; ME : Ministère de l'Énergie ; MEA : Ministère de l'Eau et de l'Assainissement ; MEEVCC : Ministère de l'Environnement de l'Économie Verte et du Changement Climatique ; MI : Ministère des Infrastructures ; MINEFID : Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement ; MMC : Ministère des Mines et des Carrières ; MRAH : Ministère des Ressources Animales et Halieutiques ; MTMUSR : Ministère des Transports de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière ; MUH : Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat ; ONG : Organisation Non Gouvernementale ; ONDD : Observatoire National du Développement Durable ; Pds. : Poids ; Pro. : Producteur ; PTF : Partenaire Technique et Financier ; SdT : Site de Traitement ; SE FVC : Secrétariat exécutif pour le fonds vert climat ; Sta. : Station ; Tbio : Traitement biologique des déchets ; Tra. : Transport.





CONCLUSION

La cartographie ci-dessus donne un bon aperçu des différentes institutions impliquées dans le système MRV du Burkina Faso. Il doit être la base, le point de départ pour une concertation inclusive des partenaires, ce qui permettra de vérifier l'exactitude des informations ci-dessus présentées et procéder, éventuellement à leur mise à jour, aussi ainsi que d'identifier des axes d'améliorations.

Toutes les institutions nécessaires à un système MRV efficace sont présentes et remplissent leur mandat dans l'organisation socio-économique du Burkina Faso, cependant ces institutions sont plus ou moins cloisonnées et, par conséquent, coopèrent et communiquent peu entre elles.

Le Burkina Faso gagnerait à améliorer la coopération et la communication entre les parties prenantes, à formaliser les arrangements institutionnels et à élargir la structure gouvernante avec des représentants de chaque groupe.

ANNEXE 1 – LISTE DES PARTIES PRENANTES

Les entités gouvernantes

TABLEAU 1 Liste des entités gouvernantes

STRUCTURES	RESPONSABILITÉ	RÉFÉRENCE
Secrétariat Permanent du Conseil national du développement Durable (SP-CNDD)	Planification, coordination et la mise en oeuvre de la CCNUCC, notamment les obligations de rapportage.	Décret n° 2017-0459 portant organisations et attribution du CNDD Organigramme et arrêté n° 2018-009 portant organisations et attribution du SP/CNDD Organigramme.
Direction Générale de l'Économie Verte et du Changement Climatique (DGEVCC)	Coordination des activités liées à la REDD+ et contribue aux obligations de rapportage.	Arrêté no 2018-010 portant attributions et organisation de la DGEVCC.

Les entités à compétences centralisées

TABLEAU 2 Liste des entités à compétences centralisées

STRUCTURES	RESPONSABILITÉ	RÉFÉRENCE
Direction Générale de la Coopération (DGCOOP)	<p>Coordonne la recherche de financement et organise les négociations dans le cadre des relations de coopération économique, technique et financière.</p> <p>Elle assure la gestion des relations de coopération économique, technique et financière avec les PTF et les ONG.</p> <p>Elle est également chargée d'informer, de coordonner, d'orienter et de faciliter l'exécution des actions des ONG et Associations qui interviennent au Burkina Faso.</p>	DGCOOP attribution et mandat.

Le Fonds d'Intervention pour l'Environnement (FIE)	Outil financier répondant aux enjeux environnementaux du pays ; ayant pour vocation d'être un nouveau levier de financement pour mobiliser des financements nationaux supplémentaires, ainsi que des fonds extérieurs complémentaires, liés à l'environnement, à la gestion durable des ressources naturelles et aux changements climatiques.	Créé par Décret n° 2015 – 838/PRES-TRANS/PM/MEF/MERH du 13 juillet 2015, le FIE est un instrument financier conçu pour être un levier de financement national et international. Le FIE a un statut d'Établissement Public de l'État (EPE) classé dans la catégorie des Fonds d'État. Il est sous la tutelle technique du MEEVC et la tutelle financière du MINEFID.
Institut National des Statistiques et de la Démographie (INSD)	Chargé de la mise en place d'un système national intégré pour la collecte des statistiques économiques, démographiques, sociales, et environnementales ; par l'exploitation des données en provenance du secteur public et du secteur privé.	La loi n°012-2007/AN du 31 mai 2007 portant organisation et réglementation des activités statistiques. L'arrêté n° 2016-401 portant organisation et fonctionnement de l'INSD (Décret n°2007-252/PRES/PM/MEDEV du 11 mai 2007, tandis que son organisation et fonctionnement par l'Arrêté n°2008-157/MEF/SG/INSD du 4 septembre 2008).

Les ministères sectoriels

TABLEAU 3 Liste des Ministères sectoriels

N°	STRUCTURES	DOMAINES
1	Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricole (MAAH)	Impacts du changement climatique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire ; Contribution des bonnes pratiques d'adaptation (restauration des terres dégradées) à la réduction des émissions des GES.
2	Ministère de l'Administration Territoriale de la Décentralisation et de la Cohésion Sociale (MATDCS)	Importance de la Direction générale de la protection civile dans la gestion des risques de catastrophes en lien avec le climat (dispositifs en lien les plans ORSEC).
3	Ministère du Commerce de l'Industrie et de l'Artisanat (MCIA)	
4	Ministère de l'Énergie (ME)	Impacts du changement climatique sur le secteur de l'énergie et des mines ; Apport des énergies renouvelables à la réduction des GES.
5	Ministère de l'Eau de l'Assainissement (MEA)	Impacts du changement climatique sur les ressources en eau et les aménagements hydrauliques ; Réduction des émissions induites par les actions d'assainissement.
6	Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement (MINEFID)	Impacts du changement climatique sur l'économie ; Importance des finances pour la mise en oeuvre des actions d'adaptation et d'atténuation.
7	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRI)	Importance de la recherche dans la lutte face aux effets néfastes du changement climatique et à la réduction des GES.
8	Ministère de l'Environnement, de l'Économie Verte et du Changement Climatique (MEEVCC)	Leadership institutionnel du SP/CNDD en matière de coordination des IGES, des BUR et des NC ; Impact des changements climatiques sur les ressources naturelles. Contribution des actions de reboisement, la restauration des sols dégradés et la préservation des forêts à la réduction des émissions/séquestration du carbone.
9	Ministère des Infrastructures (MI)	Impacts des infrastructures dans la préservation de l'environnement.
10	Ministère des Mines et des Carrières (MMC)	

11	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MRAH)	Impacts du changement climatique sur les ressources animales et halieutiques Contribution du programme biodigesteur à la réduction des émissions des GES.
12	Ministère du Transport de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière (MTMUSR)	Rôle du secteur des transports en matière d'émissions de carbone ; Rôle de l'Agence nationale de la météorologie dans la lutte face au changement climatique.
13	Ministère des Mines et des Carrières (MMC)	
14	Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme (MHU)	Impacts du changement climatique sur l'habitat et l'urbanisme ; Apport des innovations sur les économies d'énergies.
15	Ministère de la santé	Impacts du changement climatique sur la santé.
16	Ministère de la communication	Importance de l'information et la sensibilisation pour l'adaptation, la résilience au changement climatique.
17	Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation	Importance de la prise du changement climatique dans les modules d'enseignement.
18	Ministère en charge de l'action humanitaire et de la solidarité nationale	Importance du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) dans la préparation et la réponse aux catastrophes.

Les points focaux du Burkina

TABLEAU 4 Liste des points focaux du Burkina

N°	STRUCTURES	DOMAINES
1	M. Pamoussa Ouedraogo, Représentant du DG de la Conservation de la nature	Point focal Tr Point focal Transfert de technologie CRTC / CTCN ansfert de technologie CRTC /CTCN
2	M. Combassere Nebnoma Alain, Inspecteur de l'environnement, MEEVCC	Point focal CCNUCC /UNFCCC
3	M. Ulrich Jacques Diasso, Agence Nationale de la Météorologie	Point focal GIEC /IPCC
4	SP CNDD / MEEVCC	Point focal FEM (GEF)
5	Direction Générale de la Coopération / MINEFID	Point focal FEM (GEF)
6	M. Mamadou HONADIA, Inspecteur des Eaux et Forêts, Primature	FVC (GCF)

Les Universités et Centres de Recherches (U&CR)

TABLEAU 5 Liste des universités et centres de recherches

N°	STRUCTURES	DOMAINES
1	Les Instituts de recherches (INERA, IRSAT, INSS, IRSS)	
2	Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou	Laboratoires, Instituts et UFR traitant directement ou indirectement, entre autres, des recherches en lien avec le changement climatique.
3	Université (Ouaga 1, Bobo-Dioulasso Koudougou)	
4	Université Ouaga II	CEDRES de l'UFR/SEG, et Recherche sur le droit de l'environnement et la Gestion des risques à l'UFR/SJP.

5	Université Norbert ZONGO de Koudougou	Laboratoire de modélisation sur les projections climatiques.
6	Université NAZI BONI de Bobo-Dioulasso	Laboratoire de recherche en lien avec les implications des changements climatiques pour le secteur rural (agriculture, foresterie, élevage...).
7	Centre National de Recherche Scientifique et Technologique	Les recherches dans les différents instituts (INERA, IRSAT, INSS, IRSS).
8	Centre National de Semences Forestières	Recherche et production de semences forestières adaptées aux besoins des activités de reboisement.
9	Centre d'Analyse des Politiques Économiques et Sociales (CAPES)	Conception et Analyse des politiques économiques et sociales de l'État à moyen et long terme.
10	Université Polytechnique de Bobo	Laboratoires, Instituts et UFR traitant directement ou indirectement, entre autres, des recherches en lien avec le changement climatique.
11	Institut d'Applications et de Vulgarisation en Sciences	Renforcement des capacités en lien avec le changement climatique.

Les partenaires techniques et financiers (PTF)

TABLEAU 6 Liste des PTF

N°	STRUCTURES	DOMAINES D'INTERVENTIONS / CENTRE D'INTÉRÊTS
1	DANIDA	Renforcement des capacités des acteurs du développement et le secteur de l'agriculture.
2	FEM /Fonds CBIT	Renforcement du système de transparence en matière de climat dans le cadre de l'adaptation et de l'atténuation.
3	USAID	Renforcement de la résilience des populations dans les secteurs agro-sylvo-pastoraux.
4	GGGI	Perspective de mise en place d'un système MRV en lien avec les procédés industriels et l'énergie.
5	ASDI	Programme de formation des acteurs, financement des actions d'atténuation et d'adaptation.
6	GIZ	Réduction des risques de catastrophes.
7	FEM/ONG	Renforcement des capacités des communautés.
8	AFD	Développement des politiques et projets d'adaptation en lien avec les forêts.
9	La coopération luxembourgeoise	La protection et la valorisation durable des ressources forestières et fauniques dans une dynamique de gouvernance environnementale et de développement durable.
10	PNUD	Renforcement des capacités des acteurs du développement et adaptation des secteurs agro-sylvo-pastoraux, appui à l'élaboration/révision des documents de politique en lien avec le climat.
11	PNUE	Évaluation du coût des impacts du changement climatique sur les ressources naturelles.
12	Union Européenne	Environnement, changement climatique et économie verte.
13	Gouvernement Indien	Économie verte et changement climatique.
14	GCF	Adaptation et réduction des émissions de GES dans les secteurs du développement rural et l'énergie.
15	BAD	Agro foresterie.
16	World Bank	Renforcement des capacités des acteurs du développement et adaptation des secteurs agro-sylvo-pastoraux.
17	SNV	Biomasse énergie (NAMA).
18	KFW	Biomasse énergie (NAMA).
19	BMU	Biomasse énergie (NAMA).
20	UICN/Programme Burkina	Renforcement des capacités des acteurs, réduction de la vulnérabilité des secteurs agro-sylvo-pastoraux.

21	Tree Aid	Agro foresterie.
22	CILSS	Renforcement des capacités des acteurs, réduction de la vulnérabilité des secteurs agro-sylvo-pastoraux aux changements, Prise en compte du changement climatique dans les documents du politique.
23	AGRHYMET	Modélisation climatique, renforcement de capacités des acteurs, contribution à la prévision saisonnière, outils de planification ou d'intégration du changement climatique dans les politiques.
24	CEDEAO	Renforcement du dispositif règlementaire de réduction des risques de catastrophes, Actions de réduction de la vulnérabilité des ressources en eau au changement climatique.
25	BOAD	Renforcement des capacités dans le domaine des MRV.
26	FIDA	Renforcement des capacités des acteurs pour le développement des méthodes spécifiques pour la quantification des GES, des appuis budgétaires.
27	FEM	AFOLU.
28	La coopération suédoise	Appui budgétaire pour le développement des MRV dans les secteurs de l'énergie, transport procédés industriel des produits.
29	La coopération canadienne	Renforcement des capacités des pays membres dans le domaine des MRV.

ANNEXE 2 – QUESTIONS

TABLEAU 7 Questions soulevées

#	QUESTION	PAGE / PAR.	RÉPONSE
1	Quelles sont les structures / fonctions / responsabilités qui existent au sein de la Présidence, de la Primature et de l'Assemblée Nationale qui traitent des défis du changement climatique ?	7 / 2.1	
2	Comment le FIE s'assure de la distribution des fonds aux ayant droits (ministères sectoriels et autres) ?	8 / 2.3	
3	Comment et qui effectue le suivi évaluation (différents niveaux de contrôles et de vérifications) de l'utilisation des fonds par les projets financés ?	8 / 2.3	
4	Reste à confirmer sous quelle forme ces attributions de financement se font, est-ce à travers des lignes budgétaires ou par allocation dans les budgets ?	12 / 4	
5	Les DGESS ont-elles juridiction pour aller collecter des données à l'extérieur du périmètre de leur ministère respectif, si dans le même secteur économique, par exemple le secteur privé ?		

Copyright © 2020

The Global Green Growth Institute
19F Jeongdong Building, 21-15,
Jeongdong-gil, Jung-gu,
Seoul, Korea 100-784

The Global Green Growth Institute does not make any warranty, either express or implied, or assumes any legal liability or responsibility for the accuracy, completeness, or any third party's use or the results of such use of any information, apparatus, product, or process disclosed of the information contained herein or represents that its use would not infringe privately owned rights.

www.gggi.org

Follow our activities on
Facebook and Twitter

